



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Nouvelle organisation de l'informatique scolaire dans les écoles neuchâteloises

La chancellerie d'Etat communique :

Suite aux diverses réorganisations au sein du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), ainsi qu'à la cantonalisation de l'enseignement postobligatoire, l'informatique des écoles neuchâteloises a été redéfinie dans le but de garantir une organisation efficiente de tous les acteurs de ce domaine. Cette nouvelle structure est désormais composée des trois volets suivants: l'informatique administrative, l'informatique pédagogique et l'informatique technique. Dans un souci de cohérence, la définition stratégique de ces trois volets recouvrant tout le système de l'enseignement - de l'école enfantine au secondaire 2 - a été confiée à un comité de pilotage composé de représentants des services concernés de l'Etat.

Trois secteurs d'activité pour le BIS

Le Bureau de l'informatique scolaire (BIS) déploie ses activités dans trois secteurs. Il assure l'implantation, la gestion, le développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication sur les plans pédagogique et administratif dans les écoles neuchâteloises des degrés préscolaires, primaires et secondaires 1. En outre, le BIS travaille étroitement avec l'Office cantonal de la statistique pour le volet "Statistique scolaire" notamment pour effectuer le recensement annuel des élèves afin de satisfaire aux besoins et aux demandes de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Par ailleurs, pour le volet "recherche pédagogique", le BIS conduit sur mandat du Service de l'enseignement obligatoire des missions de recherche en vue de suivre et d'évaluer les effets des politiques scolaires définies par le DECS. Il collabore en outre sur le plan romand et national aux enquêtes liées au pilotage du système scolaire. Pour conduire ces missions, M. Patrick Duvanel a été nommé chef du BIS dès le 1er juin 2007.

Informatique pédagogique en pleine expansion

L'informatique pédagogique est en pleine extension et constitue un enjeu stratégique pour la réussite de l'intégration de l'informatique dans les écoles. Les technologies de la communication et de l'information (TIC) sont un moyen de répondre au défi d'offrir des contenus numériques didactiques adaptés aux différences individuelles. Pour rappel, le Grand Conseil a voté en février 2001 un crédit de 11,9 millions dans ce sens.

2.
Et aujourd'hui, des dizaines de contenus informatiques sont à disposition des élèves et des enseignants. Chaque développement de contenus numériques didactiques doit être en harmonie avec les objectifs pédagogiques neuchâtelois et romands, ceci afin de pouvoir être partagé, échangé et utilisé avec le plus grand nombre d'enseignants et d'élèves neuchâtelois et romands

CLOEE ou l'informatique administrative

Aux élèves de la scolarité obligatoire s'ajoutent ceux des écoles du secondaire 2 (postobligatoire) du canton de Neuchâtel pour totaliser environ 25.000 élèves gérés par un seul système d'information (CLOEE). Ce dernier permet d'administrer, selon les niveaux scolaires et les écoles, le cursus des élèves, les évaluations sommatives, les absences, les promotions, les diverses facturations, etc. Ce logiciel, développé conjointement par la Ville de Neuchâtel et le Canton, est utilisé par la quasi-totalité des écoles. De plus, ce système d'information unique permet d'alimenter efficacement les diverses statistiques établies par le canton de Neuchâtel et par la Confédération

L'informatique technique : plus de 2.200 ordinateurs à disposition des élèves

Les écoles de l'enseignement obligatoire neuchâtelois disposent de 2.228 ordinateurs à l'usage des élèves (162 en préscolaire, 1392 en primaire, 674 au secondaire 1) connectés au Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) et à Internet. Chaque élève - soit environ 18.000 au total - dispose tout au long de sa scolarité d'un compte informatique personnel et d'un espace pour stocker ses fichiers.

Les compétences des services informatiques actuels du CPLN, du CIFOM et du CPMB vont être réunies au sein de la structure Service technique du secondaire 2 (STS2). Une fois le domaine pédagogique unique achevé, le RPN sera constitué de quelque 6.400 ordinateurs pour 32.000 utilisateurs dans les écoles publiques. Ainsi, le STS2 sera responsable de quelque 11.000 comptes utilisateurs et de 3.700 machines du niveau secondaire 2. Quant au Service cantonal du traitement de l'information (STI), il administrera tous les autres, à savoir quelque 21.000 comptes utilisateurs et 2.700 machines.

Autre nouveauté intéressante : il est prévu de compléter les ressources en personnel par des apprenants qui participeront au montage et au dépannage des postes de travail. Le canton de Neuchâtel se dote ainsi d'un réseau pédagogique cantonal réunissant toutes les écoles publiques.

En outre, d'ici à fin mai 2007, les enseignants retrouveront à leur domicile l'environnement complet de leur poste de travail de l'école. Ils pourront ainsi préparer leurs cours en accédant à tous leurs fichiers et exécuter également des travaux administratifs.

Neuchâtel, le 15 mai 2007